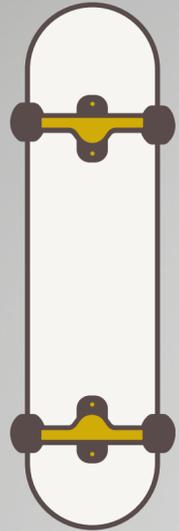


Nos tarifs :



1 COURS DE GROUPE	15,00 €
10 COURS DE GROUPE	130,00 €
INSCRIPTION ANNEE (1 cours/semaine)	360,00 €
INSCRIPTION ANNEE (2 cours et +/semaine)	480,00 €
BABY GLISSE (1 cours / semaine)	280,00 €



Nos groupes :

BABY RIDERS
5-7 ans
DECOUVERTE

LITTLE CURB
7-11 ans
DEBUTANTS ET
INTERMEDIAIRES

CRAZY TRICKS
10-15 ans
INTERMEDIAIRES
ET CONFIRMES

STREETS RIDERS
14 ans et +
DEBUTANTS A PROS

L'USV RIDE TEAM
SUR DOSSIER
COMPETITION



Adhérent

Nom: Prénom:

Date de naissance: Etablissement scolaire fréquenté:

Adresse:

Catégorie: Club précédent:

(*si autre que l'USV la saison précédent.)

Responsable légal (si mineur)

Nom: Prénom:

Téléphone 1: Téléphone 2:

Mail 1: Mail 2:

Profession mère: Profession père:

- J'ai pris connaissance du règlement intérieur du club et accepté ses conditions.
- J'ai pris connaissance de la fiche d'autorisation et accepté ses conditions.
- J'ai pris connaissance des Chartes "Parents et Joueurs" et accepté leurs conditions

Signature

Packs 2022-2023

- Ce pack vise à proposer aux riders du club une tenue leur donnant un flow incroyable et une appartenance forte au groupe.
- Ce pack se compose : de deux T-shirt, d'un Sweat.



- | | | |
|------------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 5/6 ans | <input type="checkbox"/> 7/8 ans | <input type="checkbox"/> 9/11 ans |
| <input type="checkbox"/> 12/14 ans | <input type="checkbox"/> XS | <input type="checkbox"/> S |
| <input type="checkbox"/> L | <input type="checkbox"/> XL | <input type="checkbox"/> 2 XL |
| | | <input type="checkbox"/> 3 XL |

- *Les Packs ne sont ni remboursables, ni échangeable durant la saison.
- *Les Packs sont à récupérer durant les créneaux de permanences.
- *Le port des tenues "Club" est obligatoire pendant les séances d'entraînements..

Union Sportive Venelloise

Autorisations 2022-2023



Pièces à fournir et modalités de paiements

I. TRANSPORT

Je soussigné.....

- Autorise
- N'autorise pas

Les éducateurs ainsi que les parents accompagnateurs de l'US Venelles à transporter mon enfant: dans leurs véhicules pour tous déplacements de la saison 2021-2022.

II. PRISE DE VUE

Dans le cadre de la pratique du Football au sein de l'US Venelles (saison 2021-2022), vous (ou votre enfant, si l'enfant est mineur), pourrait être, sous réserve de cette autorisation, pris en photo ou filmé.

Je, soussigné(e), M. ou Mme

- Autorise
- N'autorise pas

La prise de vue, la reproduction et la diffusion de mon image (ou celle de mon enfant) dans le contexte précédemment exposé.

Je déclare que la reproduction, la diffusion et l'exploitation de mon image et de ma voix ne portent en aucun cas atteinte à ma vie privée et ne me cause aucun préjudice, pour moi-même (majeur), ou pour l'enfant

J'autorise cette diffusion à titre gracieux sur l'ensemble des supports et canaux de communication, ou système numérique de télécommunication. Je garantis le producteur contre tout recours ou action émanant de toute personne qui aurait des droits à faire valoir sur la présente autorisation de diffusion pendant la durée d'exploitation du film.

III. UTILISATION DES DONNEES PERSONNELLES

Je soussigné, M. ou Mme

- Autorise
- N'autorise pas

L'US Venelles à utiliser vos données personnelles (numéro, mail, adresse...) collectées dans la fiche d'inscription dans le but d'améliorer votre expérience et vos interactions avec ses services.

En l'occurrence, vous autorisez l'USV à communiquer occasionnellement avec vous s'il juge opportun de vous informer des dernières actualités de l'association, ses actions et ses appels aux dons.

L'USV s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes, quels qu'ils soient, conformément au Règlement Général de Protection des Données de 2018 sur la

protection des données personnelles.

A....., le / / Signature :

Cas N°1 : Le "Rider" est déjà licencié en 2021-2022 à l'USV

- Pour les Majeurs: certificat médical (si le dernier a été fait pour la saison 2019-2020 ou 2020-2021).
- Fiche d'inscription dûment remplie
- La fiche équipements en cochant vos tailles (pas d'essayage pour les tailles)
- La fiche Autorisation remplie et signée
- Le paiement (voir encadré COTISATION ci-dessous)

Cas N°2 : Le "rider" est non licencié en 2021-2022 (Nouvelle demande)

- Mêmes demandes que Cas N°1
- 1 photo d'identité COULEUR, RECENTE et FORMAT carte identité.
- Photocopie couleur carte d'identité recto/verso ou passeport (A défaut, livret de famille)

- Paiement possible : chèque (ordre US VENELLES), espèces, Chèques vacances, Pass loisirs CCAS
- Paiement en plusieurs fois possible (3 maximum) avec dépôt de chèques selon les échéances mensuelles à indiquer au verso des chèques tous joints au dossier d'inscription (encaissement début de mois)
- Carte collégien acceptée. Un chèque de caution de 100€ sera demandé le temps que vous récupérez la carte. Si la carte n'est pas présentée au club avant fin décembre, le chèque de caution sera encaissé.